

## **CONVOCATION STAGE JEUNE DEPARTEMENTAL**

La Commission Jeune et Technique Départementale a sélectionné les jeunes suivants (voir liste jointe) pour participer au

### **STAGE POUSSINS / BENJAMINS / MINIMES / CADETS**

qui se déroulera **à La Romagne**  
(Maison Familiale Le Vallon – rue des Sports – 02.41.75.61.33)

**du lundi 19 avril à 9H au mercredi 21 avril 2010 à 18H**

Les jeunes devront se munir de leur tenue sportive complète (raquette, survêtement, blouson, deux paires de chaussures de sport, un short, un maillot par jour...) sans oublier un sac de couchage (ou des draps) et les affaires de toilette.

Les téléphones portables et jeux électroniques seront interdits de 22H00 à 7H30 et confisqués. Pour des questions d'équilibre alimentaire, il est inutile d'apporter gâteaux et confiseries.

Le coût du stage est fixé à **63 €**

Cette somme sera à verser obligatoirement par chèque (ordre : CD 49 Tennis de Table) et à retourner avec le coupon-réponse et l'autorisation parentale au Comité avant le 12 avril.

Dans l'attente de se revoir ; pongistement.

**Comité de Maine et Loire de Tennis de Table**



  
CONSEIL GÉNÉRAL  
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE  
partenaire du Tennis de Table Départemental

✂-----

Coupon-réponse à retourner avec l'autorisation parentale pour le 12 avril dernier délai à :

CD 49 Tennis de Table - Maison Départementale des Sports - BP 43527 - 49135 Les Ponts de Cé Cedex

### **STAGE DEPARTEMENTAL P/B/M/C DU 19 AU 21/04/10 A LA ROMAGNE**

nom :

prénom :

participera

ne participera pas

motif :

**Ci-joint chèque de 63 € (obligatoire)** à l'ordre du CD 49 Tennis de Table.

Fait à

, le .... /.... /10.

Visa club :

# STAGE DEPARTEMENTAL P/B/M/C DU 19 AU 21/04/10 A LA ROMAGNE

## Liste des sélectionnés

### \* **POUSSINS 1 (02)**

- BRUNET Clément (Angers Vaillante)
- LEBRIN Antoine (Mûrs-Erigné)
- MARTIN Andy (St-André)
- RICHOUX Lucas (Pomjeannais)

### \* **POUSSINS 2 (01)**

- BEAUMARD Lény (Le May/Jallais)
- CHEVROLLIER Bastian (Les Ponts de Cé)
- FONTENEAU Lorry (La Romagne)
- GOURDON Antoine (Mazé)
- GRENON Loéan (Chalennes)
- RIPOCHE Matthis (Le May/Jallais)

### \* **BENJAMINS 1 (00)**

- COUETMEUR Jules (Segré)
- GABORIAU Elie (Pomjeannais)
- GAUBERT Victor (Mûrs-Erigné)
- JURET Lucas (Angers Vaillante)
- NEAU Romain (Vernantes)

### \* **BENJAMINES 1 (00)**

- GUITTET Lola (Chemillé)

### \* **BENJAMINS 2 (99)**

- BOULAY Sylvain (Cholet St-Pierre)
- DOUILLARD François (Les Ponts de Cé)
- HEBERT Clément (Ambillou-Château)
- PINEAU Pierre (Cholet St-Pierre)
- POULAIN Vincent (Mûrs-Erigné)
- SEGUIN Antoine (La Romagne)
- THIERY Alexis (Angers St-Léonard)

### \* **BENJAMINE 2 (99)**

- AUDUREAU Anaïs (Mûrs-Erigné)

### \* **MINIMES 1 (98)**

- BLOSSIER Fabien (Angers Vaillante)
- CHEVAILLER Paul (Angers Vaillante)
- CHEVROLLIER Arthur (Les Ponts de Cé)
- GERAT Pierre (Segré)
- GRAVOIL Nicolas (La Romagne)
- TISON Simon (Cholet St-Pierre)

### \* **MINIMES 1 (98)**

- DAUNOIS Noémie (La Romagne)
- LATTAY Eloïse (Segré)

### \* **MINIMES 2 (97)**

- FORT Dimitri (Torfou)
- HERVE Quentin (Mûrs-Erigné)
- PUAU Victorien (Cholet St-Pierre)

### \* **MINIME 2 (97)**

- LEGAULT Alicia (Angers Vaillante)

### \* **CADETS 1 (96)**

- FALLOURD Matthieu (Liré-Drain-Landemont)
- PERRY Alexandre (Cholet St-Pierre)

### \* **CADETS 2 (95)**

- DAUNOIS Corentin (La Romagne)
- POIRIER Jean-Baptiste (Angers Vaillante)

### \* **ENCADREMENT**

- BABU Cécile (19/20)
- BRICHET Pierre-Emmanuel
- BROCHARD Benjamin
- CHERBONNIER Antoine
- CIAUDO Cyril
- LATTAY Florian
- LEGAULT Alexandre
- TYRODE Fanny

### *Stage régional du 19 au 22 avril (La Roche)*

- P1 : A. Richard (Cholet)
- P2 : M. Buret (Mûrs) - M. Giraud (Cholet) - R. Gravoil (La Romagne)
- B1 : E. Esseul et J. Roussel (La Romagne)
- B2 : M. Chataigner (La Romagne) - L. Renard (Mûrs) - J. Sicaud (Ponts de Cé)
- C1 : F. Bouché (Vaillante)

**AUTORISATION PARENTALE**

**1- Activités :**

Je soussigné Mr-Mme ..... autorise l'enfant ..... à  
bénéficier des activités du stage

**2- Accompagnement** de l'enfant (à pied ou en véhicule) de l'hébergement à la salle de TT  
et intervention médicale en cas d'urgence.

**Attestation de vaccinations**

BCG fait le ..... test tuberculinique (monotest) le : ..... résultat : ..... (+ ou -)

Antidiphtérique - Tétanique - Polio (DTP) : dernier rappel effectué le .....

**Je soussigné(e) :** NOM : ..... Prénom : .....

**agissant en qualité de :** père - mère - tuteur(trice) <sup>1</sup> de l'enfant :

NOM : ..... Prénom : .....

**1. déclare avoir pris connaissance :**

- des conditions d'organisation
- des conditions de séjour
- du règlement intérieur

**2. autorise :**

- le responsable du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitements médicaux d'urgence, hospitalisation, intervention chirurgicale) (.....) <sup>2</sup>
- les membres de l'encadrement à transporter mon enfant dans un véhicule personnel en cas de nécessité

**3. Exclusion :**

En cas d'exclusion de mon enfant pour non-respect du règlement intérieur, je m'engage à venir le chercher (ou le faire chercher par un représentant majeur) dans les 4 heures sur le lieu même du stage.

Numéros de téléphone afin d'être joint très rapidement :

domicile	portable	autre	courriel

Fait à ..... le .....

**Signature :**

<sup>1</sup> supprimez la ou les mentions inutiles

<sup>2</sup> prière de communiquer au responsable toutes les éventuelles contre-indications

## **Règlement intérieur annuel des stages organisés par le Comité de Maine et Loire de Tennis de Table**

- les stages organisés sous l'égide du Comité ont pour objectif d'apporter aux participants un complément performant. Ils doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.
- l'encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.
- la participation à de tels stages implique l'acceptation préalable et le respect des règles portant sur les 4 points suivants :

**1. Programme** : établi par l'Equipe Technique Départementale, il prévoit des plages horaires d'entraînement, de compétition, de récupération. Aucune dérogation ne peut être acceptée sans l'accord des organisateurs.

**2. Respect mutuel** : le respect mutuel, qui concerne aussi bien les jeunes, l'encadrement ou le personnel, est le principe fondamental de la vie en collectivité. Le non-respect d'autrui ainsi que tout comportement susceptible de nuire à l'image du Tennis de Table seront sanctionnés.

**3. Comportement** : le bon déroulement d'un stage et son efficacité implique des règles de comportement acceptées par tous, et notamment :

- le respect des horaires : de réveil, de repas, de départ, de retour, d'entraînement, de réunion, d'extinction des feux, etc...
- le respect des installations : que ce soient les lieux d'entraînement ou d'hébergement.
- le respect des consignes données par les organisateurs.

**4. Récupération** : aspect fondamental de la qualité d'un stage ou d'une compétition.

- la récupération dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l'hygiène, la diététique, la sieste.
- la consommation d'alcool, de tabac, de drogues ou de produits dopants est formellement interdite.

**Toute infraction à l'une quelconque de ces règles entraîne l'exclusion immédiate du stage.  
Comme ils s'y engagent lors de l'inscription, les parents doivent venir récupérer leur enfant exclus dans les 4 heures.**

## Projets éducatif et pédagogique stage départemental de Tennis de Table 19 au 21 avril 2010 – La Romagne

### Projet éducatif

- 1- Ce stage est organisé par l'Equipe Technique Départementale du Comité Maine et Loire de Tennis de Table et regroupera 32 jeunes âgés de 7 à 15 ans dont 27 garçons et 5 filles.
- 2- Lors de la réunion du 30 mars 2010, l'équipe d'encadrement composée de 4 cadres Brevetés d'Etat 1° et du responsable David LELIEVRE CTD (Breveté d'Etat 2°) a élaboré le programme ainsi que les projets éducatif et pédagogique du séjour.
- 3- Le lieu du séjour (restauration et d'hébergement) est la Maison Familiale Rurale de La Romagne « Le Vallon », établissement déclaré DDJS.  
Les activités sportives se déroulent à la salle des sports municipale située à 100 m de la MFR de l'autre côté de la rue des sports.
- 4- Le projet éducatif de l'encadrement est défini ainsi :
  - inculquer les notions de vie en collectivité
  - transmettre les règles de vie de groupe et de travail en groupes
  - apprendre aux jeunes le travail en partenariat (travailler pour l'autre)
  - apprendre aux jeunes l'autonomie au travers de la recherche d'exercices individuels
  - s'adapter à des situations différentes (hors activité pongiste)
- 5- L'équipe d'encadrement effectuera des évaluations sur :
  - le retour des enfants par oral sur leur investissement
  - l'analyse de la journée des enfants et fixation d'objectifs pour la journée suivante (réunion)
  - un bilan de stage individuel écrit qui sera effectué à la fin du séjour et donné à chacun.

### Projet pédagogique

#### **Nature des activités**

- ce 5<sup>ème</sup> stage de la saison se déroule sur 3 jours, du 19 au 21 avril 2010
- les jeunes sélectionnés pour ce stage ont déjà effectué dans leur ensemble des stages de 3 jours à chaque vacance avec le Comité.
- ce stage regroupe l'élite jeune départementale
- le Tennis de Table est l'activité principale enseignée
- le groupe est composé de 32 jeunes poussins - benjamins - minimes - cadets, garçons et filles âgés de 7 à 15 ans
- 6 cadres brevetés (fédéraux et d'état) sont prévus pour les entraînements et activités, soit 1 cadre pour 5 jeunes

#### **Répartition des temps d'activité et de repos**

- 7H45 : réveil, repas, toilette
- 9H/12H : séances technique et physique
- 12H/14H : repas puis repos
- 14H/16H : séance technique individualisée
- 16H/16H30 : pause goûter
- 16H30/18H : séances physique et compétitive
- 18H/19H : douche puis repos
- 19H : repas puis repos
- 20H30 : bilan et animation (vidéos, jeux)
- 21H30 : retour au calme
- 22H : extinction des feux

#### **Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés**

- A La Romagne, deux sites distants de 100 m (rue des sports) regroupent les activités :
- la Maison Familiale Rurale « Le Vallon » au niveau de l'hébergement et de la restauration
  - la salle des sports municipale pour l'entraînement pongiste et le stade pour le travail physique
- Ces infrastructures sont aux normes sur le plan sécuritaire.

#### **Objectifs pédagogiques**

- entraînement pongiste basé sur la recherche et la découverte techniques et sur l'autonomie
- préparation aux compétitions de fin de saison en accordant une place importante au mental
- mélange des catégories pendant les séances pour améliorer l'intégration et la cohésion de groupe